

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Note de synthèse

L'accès aux documents primaires :
situation actuelle dans le domaine scientifique et technique.

Isabelle Demeurie

Sous la direction de
Valérie Montel

Agence Régionale pour l'Information
Scientifique et Technique

1992

ID
3

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

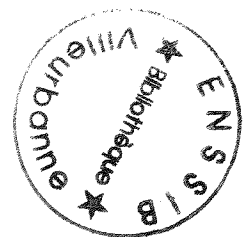
DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Note de synthèse

L'accès aux documents primaires :
situation actuelle dans le domaine scientifique et technique.

Isabelle Demeurie

Valérie Montel



Agence Régionale pour l'Information
Scientifique et Technique

1992

1992

ED

3

L'accès aux documents primaires :
situation actuelle dans le
domaine scientifique et technique.

Isabelle Demeurie

Résumé

Présentation en deux parties : l'accès classique (PEB, INIST, BLDSC) et les nouvelles technologies. Dans la deuxième partie sont abordés les projets (ION, Catalogue Collectif de France), les nouvelles tendances (CD-ROM et banques de données en texte intégral) et les nouveaux services s'appuyant sur le réseau Numéris (Foudre, SAN).

Mots-clés

Accès au document
Document primaire
Fourniture de document
Prêt interbibliothèque

Abstract

Presentation in two parts : first the classical access (PEB, INIST, BLDSC) and then the new technologies. The second part deals with the projects (ION, Catalogue Collectif de France), the new tendencies (the fulltext CD-ROM and data bases) and the new services based on the Numeris Network.

Keywords

Document access
Primary document
Document delivery
Interlibrary loan

Je tiens à remercier l'ARIST, et particulièrement Valérie Montel, pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée lors de cette recherche.

Introduction

Les acteurs de l'information scientifique et technique font régulièrement le point sur l'accès aux documents primaires. Cette démarche, qui à notre connaissance n'a pas été effectuée depuis quelques années, se justifie tout particulièrement en 1992. L'évolution dans ce domaine s'est considérablement accélérée depuis deux ans : plusieurs projets importants sont récemment devenus opérationnels, d'autres entrent dans leur phase de test et certains problèmes criants sont en passe d'être réglés.

Le sujet, a priori très vaste (voire trop vaste) s'est limité de lui même car la littérature sur le sujet se concentre sur certains détails - en particulier la fourniture électronique de documents. Toutefois, l'ARIST désirant surtout avoir une vue globale sur le sujet ainsi que des informations pratiques nous avons préféré ne pas nous limiter à la littérature mais chercher toute l'information disponible autrement.

Chapitre I

Méthodologie

A. CHOIX DES SOURCES

Pour comprendre la démarche adoptée dans le choix des sources, il est nécessaire de rappeler les objectifs fixés par l'ARIST :

- la recherche doit s'étendre à tous les types possibles d'accès aux documents (prêt, fourniture, achat) pour avoir une vue globale sur le sujet.
- la note ne devra pas faire le point sur les réflexions purement théoriques mais plutôt donner des informations pratiques (démarches à effectuer, coordonnées, coût...).

C'est pourquoi, il n'était pas souhaitable d'effectuer un recensement exhaustif de la littérature. Les ouvrages et articles trop théoriques ou techniques n'ont donc pas été retenus. Par contre, toutes les autres sources directes (téléphone, courrier à divers organismes, minitel, brochures) ont été utilisées.

La bibliographie a été constituée grâce :

- au dossier de presse fourni par l'ARIST
- au résultat de l'interrogation des banques de données Pascal et ISA.
- aux "classiques" de la littérature professionnelle de la documentation, en particulier, d'outils très précieux comme :

- * Le "guide de la bibliographie générale" de M. Beaudiquez qui donne des informations précises, chiffrées, à jour sur différents catalogues et répertoires.[1]
- * L'annuaire du CD-ROM [25]
- * Le répertoire des banques de données de l'ADBS [26]
- * Le guide du Minitel

Seuls les articles et ouvrages pertinents ont été cités dans la bibliographie.

Deux cours dispensés à l'ENSSIB ont été très précieux. Il s'agit du cours de M. Belbenoit (surtout pour les informations sur le CCOE et les bases en texte

intégral) et de l'intervention de M. Roux-Fouillet sur le Catalogue Collectif de France.

B. DEROULEMENT DES RECHERCHES

- La prise de contact avec des organismes.

Plusieurs organismes ont été contactés : le CCOE, l'INIST, le CPBN, l'AFNOR.

- La recherche automatisée

Deux banques de données ont été interrogées : la banque française Pascal de l'INIST/CNRS et la banque américaine ISA (Information Sciences Abstract) produite par l'IFI Plenum Data Company. Elles sont toutes deux spécialisées dans les sciences de l'information et les télécommunications. Elles ont été choisies pour cette double compétence car de nombreux projets liés à l'accès aux documents primaires utilisent les nouvelles technologies des télécommunications. Les interrogations ont surtout servi à compléter la revue de presse fournie par l'ARIST. Elles se sont révélées globalement décevantes.

Sur Pascal

La première équation était destinée à rechercher quelques documents de base faisant le point sur le sujet

d'une façon globale. Les descripteurs les plus larges ont donc été retenus :

- Document primaire
- Accès document
- France

Les documents signalés étaient tout à fait pertinents mais dépassés (1981 et 1983). Il s'agit des documents suivants :

- Pallier, D — L'accès au document primaire dans les bibliothèques spécialisées et les centres de documentation : résultat d'une enquête — Documentaliste, 1983, N°20, p 91-97.
- Meinardi, M et Roux, J-Y — L'accès au document primaire dans les bibliothèques universitaires — IDT81, Versailles, mai 1981, p 163-170.
- Fayard, F — Accès aux documents primaires : état actuel de la situation en France dans le domaine scientifique et technique — IDT81, Versailles, mai 1981, p 153-157.

Les autres requêtes avaient pour objectif de rassembler des documents sur les nouvelles technologies appliquées à l'accès au document primaire. La connaissance préalable de certaines pistes a permis de

cibler l'interrogation sur NUMERIS, les CD-ROM et les disques optiques numériques. Les résultats ont été médiocres puisque le peu d'articles recensés traitaient d'applications spécifiques (par ex le CD-ROM Adonis).

Sur ISA

L'interrogation d'ISA est intervenue dans un deuxième temps. Elle devait servir à compléter la recherche sur des points très précis, sur lesquels aucune information n'avait été collectée.

Les équations utilisées sont les suivantes :

- ION ou Interlending OSI Network (pour le projet d'interconnexion des réseaux de prêt interbibliothèque européens).
- ISDN et bibliothèque et France
- Numeris et France
- Réseau et bibliothèque et France

Le nombre de réponses et le taux de pertinence se sont révélés très faibles. Les quelques articles signalés étaient trop techniques et théoriques.

En résumé, les informations les plus pertinentes ont été extraites de la revue de presse fournie par l'ARIST, des ouvrages professionnels de la documentation et de contacts directs.

PREMIERE PARTIE
L'ACCES CLASSIQUE AUX DOCUMENTS PRIMAIRES

Chapitre II

Le prêt de document

Le prêt interbibliothèque est devenu indispensable à la circulation de l'information scientifique et technique. En France, plus de 200 bibliothèques et centres de documentation y participent. 25 d'entre eux émettent 50 % des demandes et 10 satisfont 50% des demandes. En 1990, le trafic représentait 400000 demandes par an. Une bibliothèque importante fournit entre 100 et 150 articles par jour. Les envois se font par courrier et plus rarement par fax. En moyenne, le circuit prend une semaine. La France ne disposant pas encore d'un outil permettant à la fois la localisation et la commande, la démarche se décompose de la façon suivante :

- Identification de l'article
- Localisation
- Demande de prêt
- Fourniture du document

A. LES OUTILS DE LOCALISATION

La France souffre d'un grave déficit en outil de localisation. Les outils existants, comme le Catalogue Collectif National informatisé des Publications en Série (CCN-PS) sont jugés satisfaisants mais ne couvrent pas tous les besoins. Il manque en particulier un catalogue collectif des ouvrages.

1- Localiser les périodiques:

a) En France: le CCN-PS

Il permet de repérer les différentes localisations d'un périodique sur le territoire français. Alimenté par 2 800 bibliothèques, il contient (au 15 août 92), 219 000 titres de périodiques français et étrangers. L'ambition des initiateurs du projet était d'y faire participer tous les centres de documentation publics et privés. De nombreux centres, comme celui de Merieux, ont refusé, par crainte d'y perdre du temps et de l'argent. En effet, un participant du CCN se doit de fournir les documents lorsqu'ils les possèdent, ce qui peut vite devenir une

lourde charge. Ceci n'enlève rien au CCN dont l'intérêt est unanimement reconnu. Le fichier est bien alimenté et tenu à jour.

Le CCN est accessible:

- sur papier, microfiche
- en ligne sur le SUNIST
- sur minitel (3617 code CCN)
- sur le CD-ROM " Myriade " mis à jour tous les 2 ans.

Il existe également des catalogues thématiques nationaux dont un concerne l'I.S.T. (biomédical) mais est dépassé (édition de 1989 et aucune réédition prévue) [1].

b) A l'étranger

Chaque bibliothèque d'importance diffuse sur demande une liste de ses périodiques. C'est le cas, par exemple, du BLDSC qui publie son " Current Serials Received ", publication papier annuelle, et commercialise également le "Boston Spa Serials" sur CD-ROM [5].

2- Localiser les ouvrages

Il n'existe pas en France de réseau de prêt entre bibliothèque comparable à OCLC ou RLIN aux Etats-Unis.

La France ne disposant pas de catalogue collectif des ouvrages, le PEB est considérablement handicapé, faute d'outil de localisation. Il existe toutefois plusieurs catalogues parcellaires qui ne couvrent pas toute la littérature.

a) Le Catalogue Collectif des Ouvrages Etrangers (CCOE)

La mission de cet organisme, créé en 1952 et géré par la BN, est de localiser dans les bibliothèques françaises les ouvrages en langue française ou étrangère édités à l'étranger. Toute personne ou organisme peut formuler une demande de localisation d'un ouvrage préalablement identifié, à laquelle le CCOE répond en fournissant les sigles des bibliothèques possédant l'ouvrage. Le CCOE est alimenté par 700 participants dont 350 sont actifs. Il recense :

- 70 % d'ouvrages de lettres
- 13 % " de droit
- 13 % " de sciences
- 4 % " de médecine

Il reçoit 25 000 demandes par an dont 20 000 par courrier, 1500 appels téléphoniques, le reste étant fait par télex et messagerie électronique.

Il est unanimement reconnu que cette structure est en sommeil. Elle n'est plus alimentée par de nombreuses bibliothèques importantes et en particulier par les B.U. informatisées. Son fonctionnement manuel (4 millions de fiches) entraîne une lenteur excessive. Par ailleurs, le personnel interrompt régulièrement son travail de recherche pour pouvoir mettre à jour le fichier. Le taux de réponse avoisine les 55 %. Pour ces différentes raisons, il n'est pas souhaitable de contacter cet organisme sauf en dernier recours.

b) Autres pistes

Les catalogues de certaines BU importantes sont disponibles par Minitel. Pour connaître cette offre, il faut utiliser le guide du Minitel. Quelques exemples de ce type de service :

- Miradoc (3615) présente le catalogue de la BU de Metz.
- BIUP (3615) est le service de la Bibliothèque inter-universitaire de Pharmacie.
- Madoc (3614) est le service de la bibliothèque professionnelle de France Telecom.

3- Localiser la littérature grise

a) La littérature française

La banque de données TELETHESES recense les thèses soutenues en France dans toutes les disciplines depuis 1972 (1983 pour la santé). Elle est alimenté :

- par l'INIST pour les thèses de sciences (50 000 thèses + 6 000 par an).
- par la B.U. de Clermont Ferrand pour les thèses de médecine, pharmacie, odontologie (70 000 thèses + 11 000 par an).

TELETHESES est accessible sur le SUNIST (taper 3615 SUNK puis THE) et disponible sur CD-ROM (CD-Thèse). Cette banque est un outil incomparable et utilisé, mais sa mise à jour retarde d'environ un an.

Il existe toujours un répertoire papier intitulé "Inventaire des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises en ..." publié depuis 1982 par le Ministère de l'Education Nationale, Direction des enseignements supérieurs et de la recherche. Le tome 1 concerne les sciences, le tome 2 la médecine, l'odontologie, la pharmacie et la chirurgie dentaire. Le classement est fait par université avec un index des auteurs et un index des spécialités [1].

Un microfichage systématique des thèses est effectué au profit des B.U.

b) En Grande Bretagne

Le BLDSC reproduit sur microformes les thèses doctorales de la plupart des universités britanniques. Deux répertoires les recensent :

- le British Reports, Translations and Theses (BRTT) mensuel depuis 1970, en 3 sections. Index cumulatifs trimestriel et annuel.
- la banque de données SIGLE, accessible en ligne sur Blaise Line et STN.

Le BLDSC produit également l' "Index of the Conference Proceedings" qui est le répertoire des actes de conférences reçus au BLDSC. Publication mensuelle, volumes cumulatifs annuels et volume cumulatif des 25 dernières années.

Disponible sur microfiche au BLDSC et sur papier chez Saur [1,5].

c) Au niveau international

- Le service des échanges universitaires de la Sorbonne édite un catalogue des thèses étrangères soutenues notamment en Allemagne, Suisse, Belgique, Danemark et Pays-Bas [1].

- Le Dissertation Abstract International est un répertoire commercial américain qui recense un très grand nombre de thèses au niveau international.

L'association qui publie ce répertoire commercialise les microfilms des thèses qu'elle recense. Il est disponible sous forme papier, en ligne sur DIALOG (plus d'un million de références) et sur CD-ROM [1].

B. LE PRET

1. Les bibliothèques françaises

En France, il est pratiqué par trois catégories d'organisme : le Centre de Prêt de la Bibliothèque Nationale, les bibliothèques publiques et les CADIST.

a) Le prêt interbibliothèque

Les principaux acteurs du PEB sont les BU, L'INIST, le CPBN et les CADIST. Les demandes des usagers doivent impérativement transiter par un organisme habilité. Cet outil s'est grandement amélioré grâce à la mise en place d'une messagerie électronique dotée depuis 1987 d'un logiciel puissant. Le fonctionnement du service est le suivant :

- saisie des demandes par les bibliothèques en interne puis transmission vers le SUNIST

- répartition de ces demandes dans les boîtes aux lettres des destinataires puis transmission vers les bibliothèques destinataires.

Le système même du PEB est efficace mais, faute d'outil de localisation, il ne permet de satisfaire que 55 % des demandes d'ouvrage et 75 % des demandes de périodique.

N.B Il faut souligner l'intérêt d'un passage par le PEB (par l'intermédiaire d'une BU) pour demander un ouvrage de médecine, pharmacie ou science. En effet, pour ce type de document le système PEB permet d'envoyer un message généralisé à toutes les bibliothèques spécialisées de France. Cette procédure est appelée MPS (pour "Médecine, Pharmacie, Science").

b) Le CPBN

Créé en 1879 pour assurer le prêt des ouvrages précieux et des manuscrits, le CPBN est depuis 1980 le centre national de prêt. Sa mission est de prêter les ouvrages français reçus par dépôt légal depuis le 1^{er} janvier 1980 et les ouvrages étrangers achetés par la Bibliothèque Nationale. S'il ne possède pas l'ouvrage

demandé, il peut orienter vers d'autres bibliothèques dont il connaît les fonds. Par exemple, le CPBN utilise OCLC depuis 1987 (la commande est faite en ligne). Le circuit de prêt est très lent [1].

c) Les CADIST (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique) [2]

Les 23 CADIST sont des bibliothèques spécialisées qui ont pour mission de constituer des collections " recherche " dans un domaine précis et d'améliorer l'accès aux documents primaires. Ils sont orientés essentiellement vers un public de chercheurs. Ils doivent fournir en dernier recours (après deux recherches infructueuses au minimum) des documents par le PEB en 24 heures. Ils participent obligatoirement au CCN-PS, au CCOE et au PANCATALOGUE, et diffusent une liste d'acquisition. En fait , le principe de dernier recours est rarement respecté sauf par les CADIST parisiens. De même, il arrive que les CADIST diffèrent le traitement des demandes non liées à la recherche mais ils refusent rarement de les traiter. Les CADIST spécialisés dans les sciences exactes sont les suivants :

- astronomie et astrophysique : Bibliothèque de l'Observatoire Paris-Meudon
- biologie végétale et animale : Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle

- botanique : Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle
- chimie : B.U. Sciences , Lyon
B.U. Santé, Lyon
- géologie : B.U. Jussieu, Paris
- médecine : B.U. de médecine, Paris
- océanographie : B.U. Jussieu, Paris
- pharmacie : B.U. Science, Lyon
B.U. Santé, Lyon
- physique : B.U. Science, Lyon
- science de la terre : B.U. Science, Jussieu
- zoologie : Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle

2. Les bibliothèques européennes [3]

Les réseaux britanniques et neerlandais sont présentés dans le chapitre VII (ION).

Trois bibliothèques allemandes participent de façon importante au prêt international entre bibliothèques. Il s'agit de la Technische Informationsbibliothek (TIB) de Hannovre , de la Zentral bibliothek der Medizin (ZB Med) de Cologne et de la bibliothèque universitaire de Tübingen.

La bibliothèque technique de Hannovre

Son fonds est composé de 3 millions d'ouvrages et microformes et de 22 000 périodiques en cours. Elle joue le rôle de bibliothèque technique nationale. Ses spécificités : rapports de recherche allemands, brevets,

normes, actes de conférences et de congrès, thèses et rapports américains sur microformes, littérature technique et scientifique asiatique.

La bibliothèque de médecine de Cologne

Elle joue le rôle de bibliothèque nationale en médecine. Son fonds est composé de 650 000 volumes.

La bibliothèque universitaire de Tubingen

Son fonds est riche de 2 800 000 ouvrages et microformes.

Chapitre III

La fourniture de documents

Alors qu'un particulier (ou une entreprise) ne peut bénéficier du prêt inter sans passer par un intermédiaire habilité, il peut s'adresser directement à un organisme de fourniture de documents. Les deux principaux organismes européens de ce type sont le BLDSC et l'INIST. Ils seront présentés brièvement ici, l'accent étant mis sur leurs compétences particulières.

A. LE BLDSC (British Library Document Supply Centre)

1- Fonctionnement [5]

Le BLDSC est le premier fournisseur de documents en France et en Europe. Son fonds, incomparable en Europe, est constitué de 15,5 millions d'ouvrages, 55 000

périodiques en cours et 4 millions de micro-documents. La British Library satisfait 98 % des demandes qu'elle reçoit. Elle s'appuie pour cela sur 5 à 6 bibliothèques appelées "Back Up Libraries" et peut également s'adresser à 70 autres organismes britanniques ou étrangers. Lorsque le document n'est pas dans son fonds propre, le processus est plus lent mais ne coûte pas plus cher au client.

2- Avantages

De nombreux entreprises et organismes préfèrent adresser toutes leurs demandes au BLDSC (bien que le service soit cher) plutôt que de s'adresser à de multiples interlocuteurs (organismes spécialisés, B.U.) dont les formules de fourniture sont très disparates. Le catalogue du BLDSC est accessible en ligne sur Blaise (code DSC).

3- Comment commander

La commande au BLDSC peut se faire de plusieurs façons :

- par courrier
- par terminal (ARTTEL)
- par télex (ARTTelex)
- par fax (fax-line) jusqu'à dix demandes par jour

- on line par l'intermédiaire de nombreux serveurs (BLAISE-LINE ORDER, DIALOG-DIALORDER, DIMDI-ORDER, QUESTORDER, ORBDOC).

B.L'INIST

1- Fonctionnement [3]

Cet organisme est le 2^{ème} fournisseur de documents primaires en France et en Europe, après le BLDSC. En 1990, il recevait 500 000 commandes, la progression annuelle avoisinant les 10 %. Ces commandes proviennent de 8 000 clients dont 6 000 sont réellement actifs.

85 % des demandes sont satisfaites à partir du fonds propre de l'INIST. Les autres sont dirigées vers un réseau d'organismes appelés "bibliothèques de recours" :

- un tiers aboutit à des bibliothèques de l'Ile de France ayant des liens privilégiés avec l'INIST.

- un tiers est redistribué vers d'importantes bibliothèques étrangères (surtout le BLDSC, la TIB de Hannovre et la ZB Med de Cologne)

- un tiers est retransmis à des bibliothèques et organismes français spécialisés dans le prêt. Il s'agit, dans le domaine de l'IST, des B.U., de certains co-

producteurs de PASCAL et de 70 organismes spécialisés (CEA, CEDOCAR, Centre de Neurochimie CNRS, CNET, INRIA ... etc).

2- Inconvénients du service

Seulement 60 % des demandes envoyées à ces bibliothèques de recours sont satisfaites. Contrairement à ce qu'affiche le service commercial de l'INIST, les délais de livraisons peuvent être très longs. Le service "courant", garanti de 48h, est en réalité d'une semaine, ce qui est acceptable. Par contre, lorsque le périodique ou l'ouvrage n'est pas détenu par l'INIST, la livraison peut prendre plusieurs mois. Pour ces raisons, certains organismes ont renoncé à s'adresser à l'INIST.

3- Les avantages du service

- Toutes catégories confondues les demandes sont satisfaites à 90 %. Les coûts sont globalement inférieurs de 20 % à ceux des fournisseurs étrangers et de 50 % à ceux du BLDSC.

- La cellule Japon de l'INIST, qui a pour vocation de rendre accessible l'IST japonaise aux industriels et chercheurs français, est une exclusivité intéressante. Créée en 1984, elle renseigne, fournit des documents, assure la veille technologique et l'interrogation de bases de données.[4]

- L'INIST est responsable de la collecte de la littérature grise au niveau national. Il la signale dans la base SIGLE. Il reçoit des envois spontanés et a organisé une collecte systématique auprès d'organismes producteurs de rapports scientifiques [3]. L'INIST dispose d'un fonds de :

- 32 000 rapports scientifiques. Accroissement annuel de 2 000.
- 42 000 comptes-rendus de congrès. Accroissement de 2 000 par an.
- 56 500 thèses (+ 6 500 par an).

Ce sont toutes les thèses de sciences soutenues en France depuis 1980 (doctorat d'état, doctorat de troisième cycle, diplôme de docteur-ingénieur) [6].

4- Comment commander [6]

- par courrier
- par télex
- par fax
- par la messagerie PEB
- lors d'une commande en ligne sur les bases du CNRS
- sur minitel

Pour les articles :

- par courrier en 48 h ("service courant") ou en moins de 24 heures ("service express")
- par fax en 2 heures ("service fax").

Pour les ouvrages, uniquement par le "service courant" [6].

Cf Chapitre V pour le nouveau service de l'INIST

Chapitre IV
Acquisition des ouvrages

A. LES CATALOGUES DE LIVRES DISPONIBLES

1-Livres français

Créée en 1986, la base de données Electre recense les livres disponibles (c'est-à-dire encore commercialisés) français. A la date du 15 août 1992 la base comprend:

- 300 000 titres d'ouvrages
- 10 000 noms d'éditeurs

500 nouveautés s'y ajoutent chaque semaine. La recherche est possible par mots du titre, auteur, sujet, année de parution, ISBN. La référence mentionne entre autre le nom de l'éditeur et le prix de l'ouvrage. Par ailleurs, la base permet la recherche des coordonnées de tous les éditeurs français. Accessible sur minitel (3617 Electre 2,19 Frs/mn) et sur CD-ROM (mise à jour mensuelle ou trimestrielle).

Certains éditeurs et libraires proposent leurs catalogues sur Minitel. Pour surveiller cette offre, il suffit d'interroger le guide du Minitel (faire GUIDE à partir de n'importe quel service et poser sa question en langage naturel). Un exemple de service : LF (3615) est le catalogue de la librairie scientifique et médicale Le François.

2-Livres étrangers

Deux répertoires de livres étrangers disponibles intéressent particulièrement les acteurs de l' IST. Il s'agit de :

- " Books in print " qui recense les livres américains en vente. Ce répertoire est également en vente sur CD-ROM sous le titre " books in print plus ". Il contient plus de 900 000 titres parus ou à paraître aux Etats-Unis (Edité par Bowker Electronic Publishing). Mise à jour

bimestrielle. Version PC, compatibles et Mac. Egalement accessible en ligne sur BRS (BRIP) et sur Dialog (470).

- " British books in print ". Ce répertoire existe également sous forme papier et sur CD-ROM [1]. Accessible en ligne sur Dialog (430).

- Plus spécialisé, le "Scientific and technical books and serials in print" est accessible en ligne sur Orbit (STBS)

Il existe également un CD-ROM des livres disponibles en langue allemande. Le "Verzeichnis Lieferbarer bucher aktuell auf CD-ROM" contient 500 000 références et 7 600 éditeurs allemands, autrichiens et suisses. Recherche possible en français. Mise à jour trimestrielle [25].

B. ACHETER DES THESEES [1]

Il est possible d'acheter des thèses françaises sous forme de microfiche à l'Atelier National de Reproduction des Thèses

(ANRT) de Grenoble, spécialisé dans les sciences [1].

ANRT

Université Pierre Mendès France

38400 Saint Martin d'Herès

Tél : 76 82 55 14

C. LES MICROFILMS

Microcards Editions (Washington) commercialise un "Guide to microforms in print". Il s'agit d'un catalogue annuel international des microfiches disponibles présenté dans un double classement auteurs-titres anonymes et sujets [1].

DEUXIEME PARTIE
INNOVATIONS ET PROJETS

Chapitre V

Les nouveaux outils et les nouveaux services

La principale innovation récente dans ce domaine est la fourniture électronique de documents. Elle permet la modernisation de systèmes existants de fourniture (SAN de l'INIST) et de prêt interbibliothèque (Foudre).

A. LE SYSTEME SAN DE L'INIST

Tous les articles recensés sur le sujet ont été écrit au même moment (été 1991) et apporte exactement les mêmes informations [18,19,20,21]. Ils tirent visiblement leur substance d'une communication faite par l'INIST à des fins publicitaires.

Le système SAN (Système d'Archivage Numérique) est entré dans sa phase opérationnelle en janvier 1992. "Depuis mai 1990, l'INIST fait procéder quotidiennement à la numérisation, à la compression et au contrôle des pages d'articles contenues dans les fascicules d'environ 2000 titres de périodiques." [20] Il s'agit des périodiques les plus demandés. Ce traitement étant réalisé à l'extérieur, l'INIST récupère des bandes magnétiques images, dont les données sont stockées sur Disque Optique Numérique. SAN permet :

- L'accès automatique aux articles archivés sur DON grâce à un juke-box pouvant contenir 131 disques.
- L'impression sur imprimante laser pour les envois par courrier.
- La transmission à distance par le réseau commuté ou par Numéris.

Le potentiel de diffusion quotidienne est de 13 000 pages avec 1000 demandes sur papier, 100 demandes par fax (groupe III) et 200 par Numéris (groupe IV). Le délai de fourniture est inférieur à 24h pour une édition papier, à 6h pour une transmission à distance.

Ce système optimise la gestion automatisée des commande qui fonctionne depuis décembre 1990. Concrètement, la commande se décompose comme suit :

- Connexion par le Minitel (3614 code INIST4),
recherche du document et commande
- Après validation, execution de la commande
transférée au SAN
- Le SAN effectue le transfert sur le télécopieur du
client.

Par Numéris

La commande du document et sa réception pourront se faire sur le même équipement (PC, Mac ou station de travail). Le client pourra alors exploiter ces textes en interne.

L'INIST travaille actuellement à la mise en place d'une revue de sommaire des fascicules dont les articles sont numérisés.

B. LES NOUVEAUX OUTILS FACILITANT LE PRET

1- Le Pancatalogue [10]

Le Pancatalogue est une base de données produite par le Ministère de l'Education Nationale et destinée à faciliter l'identification et la localisation des

ouvrages conservés par les universités françaises. Elle est alimentée par des notices reformatées provenant des réseaux de catalogage partagé SIBIL, BN-Opale et OCLC. Le Pancatalogue est ouvert depuis le 1^{er} octobre 1991, date à laquelle il contenait 100 000 notices. Il devrait à terme être un fidèle reflet des collections détenues par les BU françaises. Il sera sans doute refondu dans le futur Catalogue Collectif de France, comme le seront le CCN-PS et Téléthèses. Actuellement le Pancatalogue est un outil professionnel, il n'existe pas d'accès grand public. Comme les projet ION et Foudre, le Pancatalogue devrait contribuer à la l'amélioration du prêt interbibliothèque.

2- Foudre

Foudre est un système destiné à "moderniser et optimiser le prêt de périodiques entre bibliothèques universitaires, en les dotant d'un système de fourniture électronique de documents via le réseau Numéris. Il repose sur un principe d'archivage décentralisé sur disque optique numérique (DON)" [23]. En cours d'expérimentation en 1991, il est opérationnel depuis 1992 . Le réseau regroupe 12 bibliothèques universitaires. Pour les sciences, il s'agit des BU de Lyon, Grenoble, Limoges, Paris-Jussieu, Reims, Bordeaux, Paris XI et Strasbourg. A terme, 250 bibliothèques devraient y participer.

Tout document fourni par le réseau Foudre est numérisé par la bibliothèque prêteuse et conservé sur DON. Une base de données des documents numérisés permet de fournir de façon totalement automatisée tout document déjà archivé. Les articles sont numérisés au fur et à mesure des demandes. Les délais sont de 24h pour un document déjà numérisé, de 48h pour les autres.

La mission de Foudre est avant tout universitaire mais des possibilités d'extension commerciale à l'usage des entreprises et des particuliers sont étudiées. Ces derniers pourront recevoir les documents sur télécopieur du groupe IV.

Chapitre VI

Nouvelles tendances

A. LES CD-ROM ET BANQUES DE DONNEES EN TEXTE INTEGRAL

De plus en plus de centres privés ont recours à l'utilisation de CD-ROM plein texte. Cette solution a l'avantage d'éviter la recherche du document primaire et peut se révéler moins onéreuse que le recours systématique au prêt ou à la fourniture (sur certaines base un texte revient à 6 Frs). Sur certaines banques l'information est très fraîche les textes étant chargés avant la publication du journal sur papier.

1. Les CD-ROM

Deux exemples de CD-ROM en texte intégral sont présentés ci-dessous. Il est important de surveiller cette nouvelle offre (encore limitée) qui va sans doute s'accroître considérablement dans les années à venir

a) Le VSMF diffusé par l'AFNOR

Résultat de la collaboration des principaux organismes de normalisation du monde, il contient les principales normes en vigueur. Recherche possible par sujet, produit ,référence et collection. Différentes combinaisons d'abonnement sont possibles selon les centres d'intérêt du client. Disponible sur PC/AT. Disponible également sur microfiches et microfilms.

b) Adonis

Adonis est le premier CD-ROM plein texte comprenant plusieurs publications. Il présente le texte intégral de 362 publications médicales (10 000 pages par semaine). Le prix d'un tel service s'élève à 60 000 francs par an plus un prix par impression. Adonis examine la possibilité d'ouvrir d'autres services spécialisés, par exemple pour la chimie.

2. Les banques de données en texte intégral

L'offre augmente considérablement. Il existe plusieurs listes recensant ces banques.

- Bibliodata publie le répertoire le plus complet : le "Fulltext Sources Online" recense 5500 banques mais néglige totalement les serveurs d'Europe de Nord et d'Australie.

- Certains serveurs publient une liste des bases plein texte qu'il commercialisent. C'est le cas de Dialog qui propose une liste d'une centaine de bases.

- Bases a proposé récemment une liste très complète de la presse quotidienne disponible en ligne.

Chapitre VII

Les projets

Deux projets, dont un en passe de devenir opérationnel, devrait grandement améliorer la circulation des documents. L'un permettra la localisation de tous les types de documents sur le territoire français. L'autre devrait améliorer le prêt interbibliothèque au niveau européen.

A. LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCF)

Le CCF, qui devrait être opérationnel en 1995, sera le "catalogue informatisé unique des fonds documentaires

de France". Sa mise en place est confiée à la BDF puis il deviendra un organisme "ad-hoc". Ce sera à la fois un outil de localisation de documents de tous types et un outil d'accès à ces documents. Parmi les objectifs du CCF figurent :

- son utilisation par le public des lecteurs et le public des médiateurs (bibliothèques)
- une réponse aux besoins documentaires du grand public, mais surtout de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'entreprise.
- un recensement des ouvrages, périodiques, thèses, rapports de congrès etc ...
- un lien impératif avec un système de demande de fourniture de documents directement utilisable par les lecteurs.

Lors de son entrée en service, en 1995, le CCF devrait se limiter au reroutage des clients vers les différents catalogues existants (Pancatalogue, Téléthèses, CCN-PS, PEB, fonds anciens et spécialisés des BM, catalogue de la BDF). Puis il devrait se structurer et s'étoffer jusqu'en 1998. La création de ce catalogue devrait pallier l'insuffisance des outils de localisation (déjà signalée plusieurs fois) et le manque d'intégration des outils existants.

B. LE PROJET ION

ION est un réseau européen basé sur l'interconnexion des réseaux automatisés de prêt-inter de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Son objet est l'automatisation de l'envoi des demandes de prêt. Les trois partenaires du réseau sont :

- London and South Eastern Library Region (LASER) au Royaume-Uni
- Pica Centrum voor Bibliotheekautomatisering aux Pays-Bas (PICA)
- le PEB en France.

La phase d'utilisation et d'évaluation (phase 3) devrait débuter à la fin de 1991. La France ayant pris du retard dans l'élaboration du Pancatalogue (sur lequel reposera en partie le PEB), le réseau ION n'était pas encore opérationnel en mars 1992.

Une cinquantaine de bibliothèques ont été retenues pour participer au projet. En France seuls les CADIST seront habilités à émettre des demandes internationales (pour leur propre compte et pour celui des autres partenaires du PEB). Par contre toutes les bibliothèques collaborant aux réseaux LASER, PICA et PEB recevront des demandes et devront les satisfaire.

Quelques détails sur les réseaux LASER et PICA.

Le réseau LASER est le plus important des 10 groupes régionaux de bibliothèques britanniques. Il offre un service de prêt entre bibliothèques à 7 d'entre eux par le réseau VISCOUNT et un accès à ARTTEL du BLDSC. Les demandes de périodiques transmises par ION seront rédigées directement vers le BLDSC, les demandes d'ouvrages vers VISCOUNT (2 millions d'ouvrages). Mais l'utilisateur pourra toujours influencer la circulation de sa demande en choisissant le réseau prioritaire (PICA ou LASER) ou en indiquant les bibliothèques destinataires.

PICA est un organisme coopératif neerlandais financé par les bibliothèques participantes. Il a développé un réseau de prêt informatisé (5 millions d'ouvrages) reliant 250 bibliothèques.

Grâce au réseau ION le prêt interbibliothèque devrait bientôt gagner en efficacité et en rapidité. Il est considéré comme un projet pilote qui devrait, à moyen terme, s'étendre à d'autres pays de la Communauté Européenne, en particulier à l'Allemagne, dont le fonds documentaire est particulièrement riche.

ABREVIATIONS ET SIGLES

ANRT	Atelier national de reproduction des thèses
ART	Automated request transmission
BDF	Bibliothèque de France
BU	Bibliothèque universitaire
CADIST	Centre d'Acquisition de l'Information Scientifique et Technique
CCF	Catalogue de France
CCN-PS	Catalogue Collectif National informatisé des publications en série
CCOE	Catalogue Collectif des Ouvrages Etrangers
CPBN	Centre de Prêt de la Bibliothèque Nationale
ION	Interlending OSI Network
LASER	London and South Eastern Library Region
OCLC	Online Computer Library Center
OSI	Open System Interconnection
PEB	Prêt entre bibliothèques (désigne le réseau informatique)
RLIN	Research Libraries Information Network
SUNIST	Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique

BIBLIOGRAPHIE

I L'accès "classique" aux documents primaires.1- Le prêt entre bibliothèques.

- [1] Beaudiquez, M — Guide de la bibliographie générale :
Méthodologie et pratique — K.G. Saur — 280p.
- [2] Van Dooren, B — Du réseau Cadist aux réseaux des
chercheurs — Bulletin d'information de l'Association des
Bibliothécaires Français, 1990, N° 149, p 55-57.
- [3] World guide of learning — 42^{ème} édition — Londres :
Europa publications, 1992.

2- La fourniture de documents.

- [4] Girardot, JF — Réseaux documentaires: l'INIST —
Bulletin d'information de l'Association des
Bibliothécaires Français, 1990, N° 149, p 53-54.
- [5] Vidal, M — La cellule Japon de l'INIST/CNRS — Bases,
1990, N° 49, p 3-5.
- [6] Manuel des clients internationaux — BLDSC —
1^{ère} édition — BLDSC, 1991.
- [7] Produits et services de l'INIST — INIST diffusion, 1991.

II Innovations et projets.1- Généralités.

- [8] Renoult, D — Politique documentaire et universités —
Documentaliste, vol 28, N° 6, 1991, p 253-258.

2- Le prêt inter-bibliothèques.

2-1 Localisation.

- [9] Motais de Narbonne, A-M — Pancatalogue: un exemple de produit en réseau — Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, N° 149, 1990, p 45-47.
- [10] Bourgain, J — Le catalogue collectif de France — Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires Français, N° 149, 1990, p 49-52.

2-2 Projet ION.

- [11] Menil, C — Le projet d'interconnexion des réseaux européens de prêt entre bibliothèques — Congrès IDT 91, Bordeaux, 28-30 mai 1991, p 77-81.
- [12] Van Spanje, D — Le prêt entre bibliothèques à vocation européenne — Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, N° 149, 1990, p 21-26.

2-3 Foudre.

- [13] Fabreguettes, C — Le projet Foudre : pour parfaire le système de prêt entre bibliothèques universitaires — Documentaliste, vol 26, N° 6, 1989, p 239-247.
- [14] Mathieu, M — Foudre — Congrès IDT 91, Bordeaux, 28-30 mai 1991, p 150-153.
- [15] Faroux, J-F — Des échanges accélérés entre bibliothèques — Telecoms magazine, N° 7, juin-juillet 1991.
- [16] Perriault, I — Numéris : les services documentaires — Archimag, juillet- août 1991, p 14.
- [17] Numéris et les services documentaires — Plaquette publicitaire de France Telecom, 1991.

3- L' INIST et la fourniture de documents numérisés.

- [18] Andrés, F et Cathaly-Pretou, G — Vers un service interactif de fourniture de documentation numérisés à l'INIST: potentialités du RNIS — Congrès IDT 91, Bordeaux, 28-30 mai 1991, p 145-149.
- [19] L'INIST présente son système de fourniture électronique de documents — Infotectures, N° 227, 18 juillet 1991, p 3-4.
- [20] L'INIST présente son système de fourniture électronique de documents — NTI, N° 27, 25 juillet 1991, p 13-14.
- [21] Gourd, F — Le système interactif de fourniture de documents numérisés à l'INIST — Communication présentée au congrès SMAU, Milan, 1991, 7p.

4- Les banques de données et les CD-ROM en texte intégral.

- [22] Libmann, F — La presse quotidienne un texte intégral — Bases, N° 69, 1991, p 1-6.
- [23] Fulltext Sources Online — publié par Bibliodata. 2 fois par an en janvier et juillet. S'adresser à Learned Information, Woodside Hinksey Hill, Oxford OXI 5 AU, Angleterre.
- [24] 35 Abonnés à Adonis d'ici la fin de l'année— Infotecture, N° 228, 31 juillet 1991, p 5-6.
- [25] Annuaire du CD-ROM : 1991 — 3^{ème} édition — Paris : A jour, 1991, 18p.
- [26] Répertoire des banques de données professionnelles : 1992 — ADDBS, Association - 3^{ème} édition - ADDBS, 1992, 454p.
- [27] Adonis between myth and reality — IFLA journal, 1990, N°16, p 215-219.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
CHAPITRE I - METHODOLOGIE	3
A - Choix des sources	3
B - Déroulement des recherches	5
PREMIERE PARTIE : L'ACCES CLASSIQUE AUX DOCUMENTS PRIMAIRES	9
CHAPITRE II - LE PRET DE DOCUMENTS	10
A - Les outils de localisation	10
1- Localiser les périodiques	10
a) En France : le CCN-PS	10
b) A l'étranger	11
2- Localiser les ouvrages	11
a) Le CCOE	12
b) Autres pistes	13
3- Localiser la littérature grise	13
a) La littérature française	13
b) En Grande-Bretagne	15
c) Au niveau international	15
B - Le prêt	16
1- Les bibliothèques françaises	16
a) Le prêt interbibliothèque	16
b) Le CPBN	17
c) Les CADIST	18
2- Les bibliothèques européennes	19

CHAPITRE III - LA FOURNITURE DE DOCUMENTS	21
A - Le BLDSC	21
1- Fonctionnement	22
2- Avantages	22
3- Comment commander	22
B - L'INIST	23
1- Fonctionnement	23
2- Inconvénients du service	24
3- Avantages du service	24
4- Comment commander	25
5- Comment recevoir	25
CHAPITRE IV - ACQUISITION DES OUVRAGES	27
A - Les catalogues de livres disponibles	27
1- Livres français	27
2- Livres étrangers	28
B - Acheter des thèses	29
C - Les microfilms	30
DEUXIEME PARTIE : INNOVATIONS ET PROJETS	32
CHAPITRE V - LES NOUVEAUX SERVICES ET LES NOUVEAUX OUTILS	32
A - Le système SAN de l'INIST	32
B - Les nouveaux outils facilitant le prêt	34
1- Le pancatalogue	34
2- Foudre	35

CHAPITRE VI - LES NOUVELLES TENDANCES	37
A - Les CD-ROM et banques de données plein texte	37
1- Les CD-ROM	38
2- Les banques de données	39
CHAPITRE VII - LES PROJETS	40
A - Le Catalogue Collectif de France	40
B - Le projet ION	42
ABREVIATIONS ET SIGLES	44
BIBLIOGRAPHIE	45

